

---

Adresse des administrateurs du district de Montaigut (Puy-de-Dôme) qui font part des avancements de la Raison et annoncent des dons patriotiques, lors de la séance du 15 ventôse an II (5 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse des administrateurs du district de Montaigut (Puy-de-Dôme) qui font part des avancements de la Raison et annoncent des dons patriotiques, lors de la séance du 15 ventôse an II (5 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) pp. 93-94;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1965\\_num\\_86\\_1\\_30232\\_t1\\_0093\\_0000\\_15](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_30232_t1_0093_0000_15)

---

Fichier pdf généré le 22/01/2023

## 36

La société populaire d'Autun fait part à la Convention des deux traits héroïques suivans :

A la dernière affaire de Cholet, le citoyen Boucheret, capitaine des chasseurs francs, après avoir fait des prodiges de valeur, fut atteint d'une blessure mortelle, et ses dernières paroles sur le champ de bataille, furent : « Vive la nation ! vive la République ! Courage, mes amis ! ne songez plus à moi, chargez ces scélérats, et vengez-moi ».

Le citoyen Répique, commandant le bataillon de la Réunion, reçoit dans la même affaire une blessure qui lui fracasse l'épaule : ce soldat courageux continue de charger les brigands pendant quatre heures, et ne quitte le combat que lorsque les forces l'abandonnent.

Quelques jours après, la charge sonne, lorsqu'il étoit à l'hôpital; il rassemble ses forces, et rien ne peut l'empêcher de marcher au combat, quoique sa blessure soit telle que la République sera privée des services de ce brave défenseur.

Mention honorable, insertion au bulletin. renvoi au comité d'instruction publique (1).

## 37

Un membre annonce que le citoyen René-Charles Loncle, député du département des Côtes-du-Nord, est décédé hier 14 du présent mois.

Renvoyé au comité des décrets, chargé de faire appeler le suppléant (2).

[Paris, 15 vent. II. Au présid. de la Conv.] (3).

« Je te prie d'annoncer à la Convention nationale que notre collègue René Charles Loncle, député du département des Côtes-du-Nord, malade depuis plus de deux mois, est décédé hier 14 du présent en sa demeure, rue Bazile, vers les deux heures et demie après-midi, vieux style. »

Ton collègue : GOUDELIN.

## 38

Des administrateurs du district de Montaignut, département du Puy-de-Dôme, annoncent qu'il n'y a plus dans leurs contrées un seul prêtre qui n'ait renoncé au métier d'imposteur, et qui n'ait fait amende honorable à la vérité; que les cloches ont déserté les églises, et l'argenterie a été soigneusement recueillie, pour être offerte à la nation : ils déposent sur l'autel de la patrie les dépouilles du fanatisme, et

(1) P.V., XXXIII, 37. B<sup>m</sup>, 15 vent.; C. Eg., n° 566; Débats, n° 533, p. 209; M.U., XXXVII, 265; J. Sablier, n° 1180.

(2) P.V., XXXIII, 37-38.

(3) C. 294, pl. 977, p. 8.

offrent un cavalier jacobin, armé et équipé, aux dépens de la société populaire du canton de Ménat.

Mention honorable, insertion au bulletin (1)

[Montaignut, 28 pluv. II. A la Conv.] (2)

« Le vaisseau de la République avait échappé à la fureur des flots du despotisme et de la féodalité; la main habile du pilote attentif l'avait sauvé de la rage implacable de la tempête du fédéralisme, dont les vagues impuissantes sont venues se briser au pied du roc inébranlable de la Montagne sacrée; mais un écueil était encore à craindre, le fanatisme menaçant présageoit un naufrage; un torrent rapide vient enfin de l'engloutir, la raison a brillé et comme une vapeur légère, l'erreux a disparu. Nous n'avons plus dans nos contrées un seul prêtre qui n'ait renoncé au métier d'imposteur et qui n'ait fait amende honorable à la vérité. Plusieurs sont déjà pères de famille et donnent à leurs concitoyens l'exemple des vertus domestiques. Toutes les cloches ont déserté les clochers, et sont prêtes à se transformer en canons; il est temps qu'elles concourent au triomphe de la Liberté, elles n'ont que trop longtemps contribué à empêcher celui de la raison. Toute l'argenterie des églises a été soigneusement recueilli, et le citoyen Baisle notre concitoyen, est chargé de vous l'offrir. enfin la superstition est si peu à l'ordre du jour, qu'on ne croit plus aux revenants, car les biens des émigrés se vendent ici avec le plus grand succès; à la dernière adjudication un bien estimé 1450 liv. s'est vendu 6.575 liv. En un mot, le triomphe de la raison est complet, le salut de la République est assuré.

Des avantages si précieux ne sont dus qu'à votre énergie. Continuez intrépides Montagnards à intimider les despotes par votre attitude imposante et à diriger les efforts d'un peuple dont vous méritez la confiance ! Bientôt tous les sceptres seront brisés, tous les trônes renversés; vous assurerez ainsi la gloire des Français, et le bonheur de l'univers.

LOUGON, T. HUDRE, FOURNIER, RUYON, FAITHARDAS (secrét.).

[Ménat, s. d. La Sté popul. épurée, à la Conv.]

« Représentants du peuple,

Grâce aux immortels travaux de la Convention nationale, la liberté des Français n'est plus chimérique; l'Egalité n'est plus un songe. Le flambeau de la vérité a brillé du haut de la Montagne sacrée sur toutes les parties de la République; et bientôt, il éclairera toute la surface du globe. Ses doux rayons ont percé jusqu'à nous : nos cœurs ont senti le langage irrésistible de la Raison. Le fanatisme a disparu de nos contrées; ses ministres ont abjuré leurs erreurs. Déjà plusieurs ont ajouté au titre de citoyen qu'ils ont recouvré les doux noms d'époux et de pères. Quelques dépouilles du fana-

(1) P.V., XXXIII, 38.

(2) C. 294, pl. 980, p. 7 et 8. Extraits dans M.U., XXXVII, 265; B<sup>m</sup>, 15 vent. Mention dans Débats, n° 532, p. 203; J. Sablier, n° 1180; Mon., XIX, 639.

tisme ont été déposées dans le sein de notre société sur l'autel de la patrie, nous vous les adressons et nous désirons qu'elles contribuent avec le cavalier jacobin, que nous travaillons à équiper, à accélérer la chute de l'exécrable Pitt, de l'infâme Cobourg. Braves Montagnards, achevez le grand œuvre de la Régénération universelle, que vous avez si heureusement commencé. Vous avez fondé la République française, vous êtes ses premiers défenseurs. Ne quittez donc votre poste que lorsqu'il n'y aura plus ni tirans ni esclaves. »

BAISLE (*présid.*), FOURNIER, MANDET, MAUSAT, COUCHARD, CASSIÈRE, FAUCON, BATHIAL, PERRUSSEL, NIQUARD, MANDET (*secrét.*), GABY, GENDRE, MARGOT, CHABROL, PANUT, B.G. FOURNIER (*secrét.*), LABOURDELLERIE, GRELLET-GRELET, CROIZIER, MAUSAT, COUCHARD, BAISLE, VAYRON, COUCHARD, TOUZET, MATTHET, MAIGRE, C. NEFVEUX (*secrét.*)

(*On applaudit.*)

### 39

Les citoyens de la commune de Mont Saint-Père adhérent aux décrets de la Convention, et l'invitent à rester à son poste, jusqu'à ce que la patrie soit sauvée; ils remettent l'état des dépouilles de leur église; ils annoncent qu'une quête faite dans leur commune, qui n'est composée que de 120 feux, a produit 71 chemises, 3 paires de souliers, une paire de draps, un balot de charpie, et 3 liv. 5 sous en assignats.

Ils demandent que le Mont-Saint-Père soit changé en celui de Mont Bel-Air ou Mont-sur-Marne; que la Convention leur accorde la maison ci-devant presbytérale pour leur servir de maison d'éducation, et que les bulletins leur soient adressés. (1).

Sur la motion d'un membre, la Convention décrète la mention honorable et l'insertion au bulletin, renvoie aux comités d'instruction publique et de correspondance, et passe à l'ordre du jour sur la demande en concession du presbytère, motivé sur le décret qui déclare que toutes ces maisons appartiennent aux habitants, et qu'ils en peuvent disposer (2).

### 40

Des députés de la société des Sans-culottes, Maratistes, de Beaujeu, annoncent que les dons se multiplient dans cette société; que des essais de pauvres, mais généreux républicains, déposent à l'envi le produit de leurs labeurs. Ils donnent l'état de ces dons, et offrent à la patrie un cavalier monté et équipé; ils invitent la Convention à rester à son poste, et jurent de mourir pour le triomphe de la République.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

(1) P.V., XXXIII, 38; M.U., XXXVII, 327. Mention dans J. Sablier, n° 1180; B<sup>in</sup>, 18 vent. (2<sup>e</sup> suppl<sup>e</sup>).

(2) Mention dans F<sup>17</sup> A 1009 B, pl. 3, p. 2144.

(3) P.V., XXXIII, 39. B<sup>in</sup>, 23 vent. (suppl<sup>e</sup>); J. Sablier, n° 1180 (Breval pour Beaujeu).

[Beaujeu, s. d.] (1).

« Législateurs Montagnards,

Vos fonctions et les bienfaits qu'elles vous permettent de verser sur le peuple dans toutes les communes ont remplie de confiance la nôtre. Elle vous regarde et ne vous appelle jamais que du glorieux nom de pères de la patrie.

Souffrez donc, représentants, que par notre organe, elle vous rende compte des sacrifices qu'elle fait pour la réussite et le couronnement de vos travaux.

A peine la Société des Sans-Culottes maratiste de Beaujeu fut établie qu'une émulation générale régnante dans tous les cœurs se manifesta dans la personne de chaque membre lorsqu'il fallut se distinguer par des sacrifices.

Notre société, instruite que la patrie étoit pénurie de secours indispensables à ses défenseurs ouvrit de suite un bureau pour recevoir les contributions volontaires, et nous vîmes avec attendrissement que le sans-culotte tout de cœur voulut entrer en lice avec le plus aisé pour concourir au soulagement de ses frères d'armes.

Les uns se surpassant en pouvoirs offrent des sommes considérables, vient à son tour le bien aimé sans-culotte indigent, les larmes aux yeux et pénétré d'une douce yvresse, qui déclare que tout son bien, tout son avoir consiste en trois chemises, mais qu'il offre la meilleure pour réchauffer un de ses frères combattants pour le triomphe de sa cause.

Oh! courageux Montagnards, avouez-le avec nous : faut-il que vous soyez adorés, puisqu'un gros père de famille suant chaque jour sang et eau afin d'alléger la misère de ses enfants, se prive jusqu'à ce point du nécessaire pour que la Constitution que vous lui avez donnée lui soit maintenue.

Enfin les dons se multiplient; des essaims de pauvres, mais généreux républicains, déposent tour à tour sur notre bureau le produit de leurs labeurs.

Pères de la patrie, nous nous croyons dignes d'être vos enfants, nous nous croyons républicains et comme des républicains doivent être brefs dans le narré de leurs actions, nous nous bornons à vous donner la nouvelle que notre petite commune a fourni 314 chemises pour les volontaires, 10 paires de souliers, 17 habits, 40 paires de guêtres, 48 paires de bas, beaucoup de draps, matelas, couvertures, une somme de 724 liv. 6 sols en espèces d'or et d'argent, 100 petites pièces d'argent, 16 marcs 2 onces d'autres effets de la même matière et une somme en assignats de 1200 l., avec tous les vases du ci-devant culte des imbéciles pour les soumettre au creuset.

Nous offrons en outre à la patrie un cavalier monté, armé et équipé, dont le civisme et le courage nous sont parfaitement connus, qui brûle de se réunir à ses frères d'armes, et de verser son sang pour la sublime cause de la liberté et de l'égalité.

Toutes nos bêtes noires sont devenues des citoyens, ils ont pris de vertueuses compagnes,

(1) C. 293, pl. 967, p. 5.